



ATTRIBUTION DE CONTRAT DOCTORAL ANNEES 2016 / 2019

PROPOSITION DE SUJET DE THESE

Les groupes transversaux du LABEX Futurs Urbains¹ se consacrent à une thématique précise, au sein de grandes thématiques structurant la démarche du LABEX. Ils associent des chercheurs et enseignants-chercheurs provenant de plusieurs laboratoires différents et appartenant à plusieurs disciplines différentes.

Ils sont les lieux privilégiés de la cumulativité scientifique et permettent de faire le lien entre les différents programmes du LABEX en approfondissant au travers de différentes opérations les mêmes champs scientifiques. Ils sont, également, la structure d'accueil des post-doctorants et des doctorants recrutés par le LABEX.

PRESENTATION DU SUJET DE THESE :

Intitulé du sujet de thèse :	Histoire et fabrique de la ville
Groupe transversal proposant le sujet de thèse :	Nom du groupe transversal : Usages de l'Histoire et Devenirs Urbains Responsables scientifiques : Loïc Vadelorge – Corinne Jacquand Site web : http://www.futurs-urbains.fr/fr/usages-de-l-histoire-et-devenirs-urbains/document-120.html

Proposition de sujet de thèse :

La fabrique contemporaine de la ville s'accompagne d'une terminologie futuriste (villes intelligentes, éco-responsables, efficaces, durables, globales, éco-quartiers, smart grids,...) qui laisse croire que le futur urbain peut s'affranchir des passés. Le groupe Usages de l'histoire et devenirs urbains réfléchit précisément aux conditions objectives de mobilisation de l'histoire dans la production des villes d'aujourd'hui, de demain et d'hier pour comprendre les rapports complexes qui se nouent entre passé et prospective, héritage et rupture, mémoire et table-rase, patrimoine et création urbaine. De facto, le recours à l'histoire constitue une pratique des métiers associés à la production de la ville que l'on prenne le point de vue de l'architecture, de l'urbanisme voire de l'ingénierie. Dans cet esprit, le groupe Usages de l'histoire et devenirs urbains du Labex Futurs urbains a développé plusieurs axes de travail complémentaires dans lesquels peuvent s'inscrire le projet de thèse mis à candidature. Il ne s'agit pas de cocher toutes les pistes de travail du groupe transversal mais de proposer des terrains d'étude et des corpus susceptibles d'intéresser une ou plusieurs pistes détaillées ci-après.

La première piste de travail consiste à considérer la ville comme un palimpseste. Il ne s'agit pas simplement de renseigner les multiples formes d'héritages auxquels sont confrontés les aménageurs (voirie, parcellaire, monuments, bâti, réseaux, infrastructures...) mais aussi d'étudier les modalités présentes ou passées du recyclage. Cette première thématique englobe la notion complexe et ambivalente de patrimoine, qui pèse juridiquement mais aussi et surtout socialement sur les transformations de la ville (rénovation, renouvellement, réhabilitation, ...). Au-delà de la cartographie des héritages, il s'agit aussi d'identifier dans la durée et selon les contextes de production de la ville les contraintes (ou inversement les ressources) du passé qui configurent la ville de demain.

Une seconde piste de travail consiste à mettre en perspective historique les futurs passés. L'imaginaire bâtisseur et plus encore aménageur des villes a suscité de multiples travaux mais il reste encore de nombreuses zones d'ombre, notamment en matière de comparaison internationale. Le programme de recherches Inventer le Grand Paris (2013-2016) a souligné tout l'intérêt de reprendre l'histoire de la

¹ Site du LABEX Futurs Urbains : <http://www.futurs-urbains.fr/fr/>

planification parisienne du XXe siècle au prisme du comparatisme et des circulations (grilles d'analyse, plans, méthodes, experts,...). Si les années 1955-1970 sont désormais mieux connues, la fin des Trente Glorieuses et les deux dernières décennies du XXe siècle restent en grande partie à étudier, le dépôt des archives des entreprises d'aménagement (SEM ou EPA) rendant désormais possible ces études.

Une troisième piste de travail vise à étudier les modalités de production des savoirs urbains. La ville de demain ne peut s'imaginer sans la production de récits de villes existantes sous des formes (diagnostics, textes, campagnes photographiques ou vidéo, expositions, musées réels ou virtuels) qui doivent être étudiées. La formation professionnelle même des architectes ou des urbanistes mobilise ces récits autour de corpus nationaux ou internationaux qui déterminent les regards. L'étude des processus et des lieux de sélection qui préfigurent ces récits est d'autant plus précieuse que les futurs urbains s'ajustent en permanence à la mémoire des villes (références, contre-modèles, pastiches, etc.). L'une des pistes fécondes d'étude de la formation/diffusion/réception de ces savoirs consiste à étudier la circulation de l'expertise et des savoirs-faires (modalité d'exportation de l'urbanisme, congrès professionnels, voyages d'études, etc.).

Le projet de thèse pourra s'inscrire dans plusieurs champs disciplinaires (histoire, architecture, urbanisme,...) sous réserve que l'angle d'approche privilégie l'histoire urbaine.

On ne cherche pas ici des sujets de thèse traitant explicitement les thématiques de travail du groupe de travail Usages de l'histoire et devenirs urbains mais des études/monographies permettant de nourrir sa réflexion et appuyées sur des terrains, des corpus et des méthodes d'enquête/analyse qui devront être soigneusement explicitées dans le projet de thèse.

ENCADREMENT DU SUIVI DE THESE :

Le doctorat est dirigé par un (e) enseignant (e)- chercheur (e) membre de Paris-Est. Une co-direction Paris-Est / HDR hors Paris-Est est possible, de même que l'association d'un (e) maître (sse) de conférences non HDR à la co-direction de thèse.

Selon l'entrée privilégiée, le doctorat est susceptible de s'inscrire dans un ou plusieurs des laboratoires du Labex, associés au groupe de travail transversal usages de l'histoire et devenirs urbains (ACP, AUSSER, CRHEC, IPRAUS, LAB' URBA, LATTs, CRH*, CHS*)² avec un comité de thèse, issu du groupe transversal Usages de l'histoire et devenirs urbains et pouvant inclure les enseignants-chercheurs suivants membres du groupe de travail transversal :

Isabelle Backouche (EHESS-CRH), Jérôme Bazin (UPEC-CHREC), Emmanuel Bellanger (CHS), Catherine Brice (CRHEC), Denis Bocquet (LATTs), Florence Bourillon (UPEC-CHREC), Michèle Bresson (AUSSER), Viviane Claude (LAB-URBA), Laurent Coudroy-de-Lille (LAB URBA), Adèle Esposito (AUSSER), Thibaut Estelle (AUSSER), Cédric Fériel (Rennes 2), Annie Fourcaut (CHS), Romain Gustiaux (ACP), Corinne Jaquand (IPRAUS), Michèle Lambert-Bresson (AUSSER), Nathalie Lancret (AUSSER), Jean-Michel Léger (AUSSER), Vincent Lemire (ACP), Caroline Maniaque (AUSSER), Jean-Paul Midant (AUSSER), Nathalie Montel (LATTs), Frédéric Moret (ACP), Clément Orillard (LAB'URBA), Antoine Picon (LATTs), Frédéric Pousin (AUSSER), Nathalie Roseau (LATTs), Thibault Tellier (CHS, IRHIS), Annie Terrade (AUSSER), Anne Terrail (AUSSER), Valérie Theis (ACP), Estelle Thibaut (AUSSER), Loïc Vadelorge (ACP), Charlotte Vorms (CHS).

Dans le cas des MCF non HDR, l'encadrement peut se faire dans le cadre d'une co-direction avec un PR ou HDR.

Il n'est pas utile de prendre contact au préalable avec les directeurs/trices , en revanche le dossier de candidature devra mentionner la configuration envisagée pour la direction de la thèse.

Ecole doctorale concernée par le sujet :

Cultures et Sociétés

² Le ou la directrice de thèse doit impérativement être membre d'un laboratoire de Paris-Est, l'allocation doctorale étant délivrée par les écoles doctorales de Paris-Est (culture et société ou villes, transports, territoires). Les HDR membres du GT mais au titre d'autres laboratoires hors Paris-Est (CHS*, CRH*), peuvent être associés à la direction de la thèse mais pas comme directeur/trice de premier rang.

LA CANDIDATURE :

<p>Qualifications et compétences attendues :</p>	<p>La/le candidat-e devra justifier d'un M2 en sciences humaines ou sociales, d'un master 2 d'urbanisme ou d'architecture, comportant une préparation significative à la recherche (une version pdf des mémoires déjà soutenus, et une présentation détaillée des travaux de recherche en cours, le cas échéant, sera appréciée).</p> <p>Les compétences attendues sont celles d'un-e chercheur-e justifiant de travaux empiriques, autant que d'une connaissance de la littérature pertinente, la capacité à formuler une question de recherche originale et personnelle, et à rassembler et sélectionner un corpus et à concevoir une méthodologie adéquate pour y apporter des éléments de réponse.</p>
<p>Dossier de candidature</p>	<p>Le télécharger sur le site du LABEX : http://www.futurs-urbains.fr/fr/usages-de-l-histoire-et-devenirs-urbains/document-120.html</p>
<p>Date limite de dépôt de candidature :</p>	<p>Jeudi 26 Mai 2016</p>
<p>Pièces à joindre obligatoirement au dossier :</p>	<p>LETTRÉ DE RECOMMANDATION D'UN ENCADRANT DU MEMOIRE : <input type="checkbox"/></p> <p>SUIVANT LE DIPLOME OBTENU :</p> <p>Master 2 en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Joindre la photocopie du diplôme de Master 1 <input type="checkbox"/> - Joindre le mémoire de Master 1 <input type="checkbox"/> - Joindre le mémoire provisoire de Master 2 <input type="checkbox"/> - Joindre les notes obtenues <input type="checkbox"/> - Date de prévision de soutenance de Master 2 (au plus tard en juin 2016) : <p>Master 2 déjà obtenu:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Joindre la photocopie du diplôme de Master 2 <input type="checkbox"/> - Joindre le mémoire <input type="checkbox"/> - Joindre les notes obtenues <input type="checkbox"/> <p>PROJET DE RECHERCHE (4/5 pages) : <input type="checkbox"/></p> <p>RESUME (2 000 signes maximum –espaces compris-) : <input type="checkbox"/></p>
<p>Le dossier de candidature complet doit être envoyé, par mail, à :</p>	<p>Catherine Alcouffe Responsable administrative du LABEX Futurs Urbains E-mail : catherine.alcouffe@univ-paris-est.fr Tél : (33)1 01 81 66 52</p>

<p>Déroulement de la procédure de sélection :</p>	<p>le Groupe Transversal « Usages de l'Histoire et Devenirs Urbains » sélectionnera un nombre limité de dossiers de candidat-e-s qui seront auditionné-e-s par un jury composé de membres du Conseil Scientifique du Labex et des directeurs des écoles doctorales. Seront également auditionné-e-s des candidat-e-s sélectionné-e-s par d'autres groupes transversaux du Labex.</p> <p>Au terme de ces auditions le Labex attribuera un maximum de 4 allocations doctorales.</p> <p>Cette procédure ne dispensera pas les candidat-e-s retenu-e-s d'une audition par l'ED d'inscription.</p>
--	---

LE CONTRAT DOCTORAL :

Date de début et de fin de contrat :	du 1 ^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2019
Durée de fin de contrat :	3 ans
Rémunération nette mensuelle :	Entre 1 359,00 € net/m et 1 634,00 € net/m suivant les missions associées au contrat doctoral